DOCUMENT RESUME

ED 135 234 FL 008 394

AUTHOR	Canale, Michael; And Others
TITLE	Aspects de l'usage de la preposition POUR en francais ontarien: interference et/ou surgeneralisation? (Aspects of the Use of the Preposition POUR in Ontario French: Interference And/Or Overgeneralization?). Working Papers on Bilingualism, No. 12.
INSTITUTION	Ontario Inst. for Studies in Education, Toronto. Bilingual Education Project.
PUB DATE	Nov 76
NOTE	19p.; For related documents, see FL 008 391-396; In French
AVAILABLE FROM	Bilingual Education Project, The Ontario Institute for Studies in Education, 252 Bloor St. West, Toronto, Ontario, Canada M5S 1V6 (as long as supply lasts)
EDRS PRICE	MF-$0.83 HC-$1.67 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Bilingualism; Bilingual Students; Descriptive Linguistics; Dialect Studies; English; Form Classes (Languages); *French; Function Words; Generalization; Language Patterns; *Language Usage; *Language Variation; Linguistic Borrowing; Nonstandard Dialects; Regional Dialects; Verbs
IDENTIFIERS	Ontario French; *Prepositions

ABSTRACT

In this study, the use of the preposition "pour" (for) in Ontario French is analyzed: (1) in its use with the verb "payer" (to pay for), and (2) in its durative meaning. Data come from the written and spoken French of three groups of bilingual Franco-Ontarian students from the ninth and twelfth grade. In the written and spoken usage of these students, "pour" is used significantly differently than for a corresponding group of monolingual French speakers. A detailed analysis of the French prepositions "pour," "durant" (during), "pendant" (while), and the English preposition "for," reveals difficulty in determining whether the non-standard usage of the Franco-Ontarian students is due to interference from English or to an overgeneralization of French usage rules. (Author/CLK)

****
* Documents acquired by ERIC include many informal unpublished *
* materials not available from other sources. ERIC makes every effort *
* to obtain the best copy available. Nevertheless, items of marginal *
* reproducibility are often encountered and this affects the quality *
* of the microfiche and hardcopy reproductions ERIC makes available *
* via the ERIC Document Reproduction Service (EDRS). EDRS is not *
* responsible for the quality of the original document. Reproductions *
* supplied by EDRS are the best that can be made from the original. *
****

ED135234

Aspects de l'usage de la préposition POUR en français ontarien : interférence et/ou surgénéralisation ? *

Michael Canale, Raymond Mougeon, Monique Bélanger et Steven Ituen

Section franco-ontarienne
Ontario Institute for Studies in Education
Novembre 1976

Résumé

Dans cette étude les auteurs analysent l'usage de la préposition pour dans le français ontarien (i) avec le verbe payer; et (ii) dans son emploi au sens duratif. Les données proviennent du français parlé et écrit de trois groupes d'élèves franco-ontariens bilingues de 9ème et 12ème années, résidents de Welland et de la région de Sudbury. Dans les discours parlé et écrit des bilingues on trouve une proportion importante d'emplois de pour qui diffèrent de ceux d'un groupe contrôle d'élèves québécois unilingues. Une analyse détaillée des règles d'usage des prépositions françaises pour, durant et pendant et de la préposition anglaise for, révèle qu'il est très difficile d'établir avec certitude si l'usage non standard des élèves franco-ontariens est dû à l'interférence de l'anglais ou à la surgénéralisation des règles du français.

FL008394

PERMISSION TO REPRODUCE THIS COPYRIGHTED MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

OISE

TO ERIC AND ORGANIZATIONS OPERATING UNDER AGREEMENTS WITH THE NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION. FURTHER REPRODUCTION OUTSIDE THE ERIC SYSTEM REQUIRES PERMISSION OF THE COPYRIGHT OWNER.

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

Aspects de l'usage de la préposition POUR en français ontarien : interférence et/ou surgénéralisation ? *

1. Introduction.

Dans la deuxième partie de leur étude "Certains problèmes linguistiques des jeunes Franco-ontariens", Mougeon & Carroll (1976b) ont analysé différents emplois de la préposition pour dans le français écrit et parlé de deux groupes d'élèves franco-ontariens bilingues de 9ème et 12ème années, résidents de Welland et de la région de Sudbury. Ils ont étudié plusieurs usages de pour qui ne sont pas conformes à l'usage du français standard.[1] En analysant des données supplémentaires, nous avons trouvé d'autres exemples d'usage non standard de la préposition pour dans le français des élèves mentionnés plus haut et celui d'autres élèves franco-ontariens. Ces constructions sont d'une fréquence assez haute pour justifier quelques remarques supplémentaires. Dans la présente étude nous allons examiner deux emplois non standard de la préposition pour, à savoir son emploi avec le verbe payer (1a,b) et l'utilisation de cette préposition pour référer à la durée d'un événement dans un contexte non futur (2a,b).

(1) a. * Je paie pas pour la pizza, R[2]
    b. * C't pizza-là, je paierai pas pour, R
(2) a. * J'ai été à un camp pour trois jours, R
    b. * J'étudie pour trois heures à tous les jours.

Notre description se fera par rapport à deux normes de comparaison : le français standard et le français parlé par un groupe contrôle de Québecois unilingues, ce afin de mieux cerner les caractéristiques de l'usage des jeunes Franco-ontariens. Avant d'entrer dans le détail de notre étude, nous allons brièvement exposer certaines des règles de l'usage de payer + pour et de pour temporel. Ceci servira d'arrière-plan à l'analyse des résultats de notre étude.

2. L'usage standard de POUR avec PAYER.

En français standard l'expression payer + pour s'emploie dans plusieurs sens. Elle peut rendre l'idée d'un versement d'argent en paiement d'une entité abstraite (3a)[3] ou à la place de quelqu'un (3b)[4]. Elle peut signifier aussi, subir les conséquences ou expier (3c); ou encore exprimer la notion de coût (3d) :

(3) a. J'ai payé le jardinier pour son travail.
    b. Elle a payé pour son amie.
    c. Nous allons payer pour son imprudence.
    d. J'ai payé $5 pour ce livre.

Lorsqu'il s'agit d'un versement d'argent en paiement d'une entité concrète, la préposition pour n'est pas utilisée (4a,b).

(4) a. Je vais payer la boisson.
    b. * Je vais payer pour la boisson.

La langue familière emploie adverbialement la préposition pour précédée de certains verbes (exemple : Tu n'es pas fait pour; C'est étudié pour, etc). Bien que Grévisse (1969, §901) donne l'exemple J'ai été payé pour, tous nos informateurs de France et Québec n'acceptent pas l'emploi adverbial de pour avec le verbe payer. Notons aussi que les dictionnaires Robert et Larousse ne mentionnent pas l'emploi adverbial de pour avec payer. Nous allons donc considérer la structure payer + pour sans complément comme non standard.

3. L'usage temporel de POUR.

Joint à un mot ou groupe de mots qui réfèrent à une durée, pour est restreint à un contexte futur (5a-d).

(5) a. Je n'en ai que pour un moment.
b. Nous allons voyager pour trois semaines.
c. * Je suis resté à Ottawa pour deux jours.
d. * Il travaille pour trois heures chaque soir.

Toutefois, avec un verbe employé à l'aspect ponctuel ou quasi ponctuel, on ne peut utiliser pour (6a) mais on utilise pendant ou durant (6b). Avec un verbe utilisé à l'aspect duratif il est possible d'utiliser pour (6c) ainsi que pendant et durant (6d).

(6) a. * Il y a des chances que le pont s'écroule pour l'hiver prochain. (pour utilisé au sens duratif)
b. Il y a des chances que le pont s'écroule pendant/durant l'hiver prochain.
c. Ils vont se promener pour une demi-heure.
d. Ils vont se promener pendant/durant une demi-heure.

D'autre part, si on quantifie la durée de temps, l'expression verbale prend l'aspect duratif, c'est-à-dire se déroulant durant la totalité de la durée en question. Dans ce cas, on peut utiliser pendant, durant ou pour (7a). Si la durée de temps n'est pas quantifiée, l'expression verbale prend l'aspect ponctuel ou quasi ponctuel (7b) et on ne peut donc employer pour (7c).

(7) a. Nous allons travailler pendant/durant/pour toute la semaine/quelques semaines/deux semaines, etc.
b. Nous allons travailler pendant/durant la semaine/cette semaine.
c. * Nous allons travailler pour la semaine/cette semaine.

4. Méthodologie.

4.1 Présentation de l'échantillon.

Deux types de données ont été recueillies : des données portant sur le français parlé d'élèves franco-ontariens et québécois et des données portant sur le français écrit d'élèves franco-ontariens. Dans tous les échantillons d'élèves franco-ontariens, il y avait aussi bien des élèves in-

scrits dans un programme de quatre ans que des élèves inscrits dans un programme de cinq ans.[6]

Les données concernant le franco-ontarien parlé proviennent de :

(a) 27 entrevues semi-dirigées effectuées dans le cadre de l'enquête sociolinguistique de Sudbury et Welland (Mougeon, 1976) auprès d'élèves de 9ème et 12ème années. Les classes professionnelles, moyennes et ouvrières ont été également représentées dans cet échantillon.

(b) 100 entrevues, également semi-dirigées, effectuées auprès d'élèves de 9ème et 12ème années d'une école franco-ontarienne du canton de Rayside-Azilda (cf. Lamérand et Ross, 1974). On n'a pas recueilli de données sur l'appartenance socio-économique des élèves, ni pour cet échantillon ni pour celui de l'usage écrit des mêmes élèves (cf. plus bas). Tous les élèves ont été sélectionnés au hasard. Etant donné la taille de l'échantillon, il est probable que celui-ci soit une représentation assez fidèle de la population franco-ontarienne des communautés d'où viennent les élèves. Cette population est constituée d'une très grande majorité d'ouvriers (recensement national 1971).

Les données qui portent sur le français parlé des élèves unilingues de Québec ont été aussi recueillies au moyen d'entrevues semi-dirigées. L'échantillon[7] était par contre plus restreint (faute de temps et de moyens) puisque nous n'avons qu'un total de onze élèves, trois en 9ème année et huit en 12ème année. Tous ces élèves appartiennent à la classe moyenne.

Des données concernant l'usage écrit des élèves ont été recueillies à Welland, Sudbury et Rayside. Seules les données de Rayside ont fourni des exemples supplémentaires des emplois de pour qui font l'objet de l'étude présente. Les données concernant l'usage écrit des élèves de Rayside proviennent de 213 rédactions d'une page environ (88 en 9ème année et 125 en 10ème année), recueillies pour le projet F1A2 (Lamérand et Ross, 1974). Les rédactions des élèves de 9ème année portaient sur le contenu d'un film projeté en classe.[8] Les rédactions des 10ème années traitaient d'un voyage organisé auquel les élèves avaient participé.

Avant de passer à l'analyse des résultats, il est nécessaire de faire quelques remarques sur l'usage et la compétence linguistique des élèves de chacune des écoles mentionnées plus haut.

Pour ce qui est de l'école située dans le canton de Rayside-Azilda, il faut signaler que tout l'enseignement s'y fait en français, hormis les cours d'anglais. Toutefois, les élèves apprennent aussi l'anglais en dehors de l'école, notamment par le biais des contacts avec le groupe anglophone (36% de la population cantonale, recensement national de 1971) et des média qui sont en majorité de langue anglaise. Il en résulte qu'au niveau de la 9ème année les élèves ont (par rapport aux anglophones unilingues) une compétence satisfaisante en anglais parlé.

En ce qui concerne les écoles secondaires de Sudbury et Welland, signalons que l'instruction y est en grande partie en français. Toutefois, étant donné le status minoritaire des francophones dans ces deux communautés, les élèves sont, en dehors de l'école, très tôt massivement exposés à l'anglais (cf. Savard et Mougeon, 1975) à tel point qu'en fin de scolarité, l'anglais devient leur langue dominante.

Finalement, les élèves sélectionnés dans la ville de Québec étudient dans une école entièrement de langue française où ils apprennent l'anglais comme langue seconde. En dépit de cet apprentissage, on peut considérer ces élèves comme étant unilingues par rapport aux élèves franco-ontariens, dans la mesure où le peu d'anglais (opinion des élèves) qu'ils apprennent à l'école n'est pas ou très peu renforcé sur le plan communautaire.

4.2 Méthode d'analyse.

Comme nous l'avons dit au début de cet article, nous ferons l'analyse des emplois non standard de pour mentionnés plus haut en fonction de plusieurs facteurs. La comparaison du parler des élèves des trois localités ontariennes nous montrera dans quelle mesure il existe des différences régionales. La comparaison des usages parlé et écrit des élèves devrait nous permettre de voir si ces emplois de pour appartiennent plus à un registre qu'à un autre. La comparaison du parler des élèves bilingues de l'Ontario avec le parler des élèves unilingues de la ville de Québec nous indiquera en partie peut-être dans quelle mesure ces usages sont attribuables au contact de l'anglais. Finalement, la comparaison des deux emplois non standard de pour avec d'autres expressions connexes, qu'elles soient d'origine française ou anglaise (voir plus bas), pourrait également nous apporter des éclaircissements quant au rôle respectif que la surgénéralisation et l'interférence ont pu jouer dans le régime des emplois non standard analysés ici.

Toutes les données linguistiques mentionnées plus haut ont été analysées de la façon suivante : nous avons relevé et quantifié tous les cas d'utilisation non standard de payer + pour et de pour temporel. Parallèlement, nous avons compté tous les cas où les structures équivalentes de type standard ont été utilisées, à savoir l'emploi du verbe payer sans pour et celui de pendant ou durant dans un contexte non futur.[9] Ceci nous a permis de calculer les proportions respectives d'usages standard et non standard pour les constructions en question.

5. Résultats.

Dans un premier temps nous allons examiner l'usage de pour avec le verbe payer. Dans un deuxième temps nous examinerons l'usage temporel de pour.

5.1 Commençons par les résultats concernant les corpus parlés.

Tableau (1) : Usage de pour avec le verbe payer en français parlé.

Localité	N	Usage standard	Usage non standard
Rayside-Azilda	51	34 67%	17 33%
Sudbury	2	2 100%	0 --
Welland	0	0 --	0 --
Québec	13	13 100%	0 --

Les 17 cas d'usage non standard trouvés pour les élèves de Rayside incluent neuf exemples d'utilisation de payer + pour suivis d'un complément et huit exemples d'utilisation adverbiale de pour après payer. En voici quelques exemples : je paye juste pour un verre; je vas pas payer pour les deux; je vous paierai pas pour; j'ava' une raison pour pas payer pour.

Comme on peut le voir, nous avons trouvé très peu de cas d'utilisation de payer/payer + pour dans le parler des élèves de Sudbury et Welland.[10] La comparaison de ces emplois entre chaque localité franco-ontarienne nous semble donc inutile. Par contre la comparaison du parler des élèves de Rayside avec le parler des élèves unilingues de Québec présente plus d'intérêt, d'autant plus que le test du χ^2 nous indique qu'il s'agit d'une différence significative.[11]

Cette différence nous permet de supposer que l'interférence de l'anglais (pay + for) est peut-être partiellement à l'origine des expressions du type payer + pour trouvées dans le français des Franco-ontariens. Toutefois la présence d'une série d'expressions standard connexes où payer et pour co-existent permet également de supposer que les élèves franco-ontariens ont surgénéralisé (étendu) certaines des règles de l'usage standard gouvernant l'emploi de pour avec payer. Nous allons examiner ces deux possibilités dans le détail.

Considérons d'abord les structures du type payer + pour suivies d'un complément à la lumière de l'hypothèse de la surgénéralisation. On peut rappeler à ce sujet les expressions standard mentionnées dans la section 2 (série d'exemples(3)). Ces exemples illustrent l'utilisation de payer + pour + substantif lorsque celui-ci réfère à une personne (3b) ou à une entité abstraite (3a,c). L'usage de payer + pour avec un substantif concret n'est pas standard, exception faite du cas où payer a le sens de coûter (3d). On peut donc supposer l'existence d'une règle d'usage qui a pour effet de "bloquer"

l'emploi de payer (dans le sens de verser de l'argent) + pour suivi d'un substantif concret.[12] On peut supposer que l'infraction à cette règle est le résultat partiel d'une extension analogique (surgénéralisation) de l'usage standard de payer + pour. Plus précisement certains élèves franco-ontariens semblent ignorer l'importance des traits sémantiques caractéristiques du substantif qui suit payer + pour et utilisent cette structure avec n'importe quel type de substantif.[13] L'extension du contexte sémantique d'une règle d'usage nous semble être un processus naturel d'acquisition linguistique et d'évolution linguistique.[14]

D'autres expressions ont peut-être moins de rapport avec le type payer + pour + substantif du point de vue lexical, mais elles montrent la même structure syntaxique, à savoir verbe + pour + substantif. On peut citer par exemple les constructions du type partir + pour + substantif, voter + pour + substantif, être + pour + substantif, etc. Dans un même ordre d'idées, on peut mentionner également les expressions plus typiquement franco-ontariennes relevées par Mougeon & Carroll (1976b), expressions qui sont plus ou moins dues à l'influence de l'anglais. Il s'agit des constructions : demander pour ("ask for"), attendre pour ("wait for"), chercher pour et regarder pour ("look for"). D'autre part, les mêmes auteurs ont trouvé des expressions qui ne semblent pas avoir de rapport net avec l'usage anglais, telles que aller pour dans le sens de soutenir, être partisan de (exemple : Y'vont probablement aller pour le conservatif aussi.), dans le sens d'essayer d'obtenir (exemple : J'vas pour un Bachelor en Sciences), ou dans le sens d'essayer de devenir (exemple : J'pense que j'vas pour secrétaire), et avoir été pour (exemple : J'ai été pour Inco signifiant Je suis allé chercher du travail à Inco). Etant donné que (fait noté plus haut) ces expressions sont toutes du type verbe + pour + substantif, on peut supposer qu'elles ont contribué partiellement à l'emploi généralisé de payer + pour avec n'importe quel genre de substantif.

Passons maintenant à l'usage non standard de payer + pour lorsque pour est utilisé comme un adverbe (cf. section 2). On sait qu'en langue familière on a tendance à utiliser les prépositions pour, avec, avant, sans, etc. adverbialement (cf. Grévisse, 1969, §901). On peut donc considérer l'emploi adverbial de pour avec payer chez les élèves franco-ontariens comme un cas particulier de cette tendance générale de l'évolution du français. Il n'en reste pas moins que l'usage non standard de payer + pour semble être l'apanage des élèves franco-ontariens (cf. Tableau (1)). On pourrait également supposer que le bilinguisme de ces derniers (exposition à l'anglais) est à la base de l'usage non standard de payer + pour, dans la mesure où l'anglais possède un ensemble d'expressions connexes du type pay + for (cf. plus bas). Ceci dit il faut signaler que plusieurs de nos collègues (francophones natifs du Québec) estiment que l'usage non standard de payer + pour fait partie du parler de certains Québécois. En conséquence, dans la mesure où dans l'ensemble les Québécois sont nettement moins bilingues que les Franco-ontariens, on devrait se garder d'établir une forte relation de cause à effet entre le bilinguisme des sujets franco-ontariens et la présence des structures non standard du type payer + pour dans leur français. Il ne peut donc s'agir que d'une hypothèse. Examinons maintenant si une telle hypothèse peut être étayée par l'existence de structures anglaises du type pay + for, qui sont semblables aux structures non standard du type payer + pour.

On peut d'abord constater qu'il existe une correspondance assez systématique entre l'ensemble des structures anglaises du type pay + for et les structures françaises (standard et non standard) équivalentes. Plus précisement en anglais on peut établir les types suivants :

(8) a. He paid for his girl friend.
Il a payé pour son amie.
b. I paid the gardener for his work.
J'ai payé le jardinier pour son travail.
c. She paid the waiter for the drink.
Elle a payé la boisson au serveur.
* Elle a payé le serveur pour la boisson.
d. I paid $5 for this book.
J'ai payé $5 pour ce livre.
e. We're going to pay for his rashness.
Nous allons paver pour son imprudence.
f. I paid for the pizza.
J'ai payé la pizza
* J'ai payé pour la pizza.

(9) a. * Give back my glass or else I won't pay for.
* Donnez moi mon verre ou donc j'paie pas pour, R.
b. The pizza was lousy, but it had already been paid for.
La pizza était terrible, mais elle avait déjà été payée.
* La pizza était terrible, mais elle avait déjà été payée pour.
c. This is not the book that I paid for.
Ce n'est pas ce livre-là que j'ai payé.
* Ce n'est pas ce livre-là que j'ai payé pour.

En ce qui concerne l'usage non standard payer + pour suivi d'un substantif concret on peut noter que l'expression équivalente en anglais pay + for suivi d'un substantif concret (cf. exemples (8c,f)) est tout à fait standard. En fait, l'expression pay + for en anglais peut être suivie de n'importe quel genre de substantif.[15]

Pour ce qui est de l'usage non standard de payer + pour lorsque pour s'emploie adverbialement (cf. Section 2), l'anglais admet l'usage adverbial de for après pay dans le cas où le complément de pay + for (un substantif ou un pronom) se trouve dans la proposition qui inclut le verbe pay + for (cf. exemples (9b) et (9c)). L'emploi de pay + for n'est donc pas standard dans (9a) parce que la proposition (or else) I won't pay for n'inclut pas le complément de pay + for.

En ce qui concerne l'usage des élèves franco-ontariens on peut noter que nous avons obtenu le type (9a) mais que nous n'avons pas obtenu (peut-être à cause des limites de notre échantillon) d'exemples de types (9b) et (9c). Toutefois nos informateurs franco-ontariens nous ont indiqué que ces derniers types de structures sont caractéristiques de l'usage franco-ontarien. Un comparaison des versions anglaise et française pour les trois types (9a-c) nous suggère que : (i) dans le cas des types (9b) et (9c) la correspondance exacte trouvée entre la version anglaise et la version française (franco-ontarienne) est une indication de l'influence possible de l'anglais; (ii) dans le cas du type (9a) l'absence de correspondance entre la version

anglaise et l'exemple franco-ontarien suggère par contre que l'anglais n'a pas eu d'infleunce directe sur l'usage franco-ontarien. Toutefois on peut supposer que l'interférence de l'anglais a eu une influence indirecte, dans la mesure où on peut considérer l'usage adverbial de pour illustré par le type (9a) comme une extension de l'usage adverbial de pour illustré par les exemples (9b) et (9c).

Ceci dit, on ne pourrait conclure que l'usage adverbial de pour après payer (trait typique de l'usage franco-ontarien) est uniquement dû à l'interférence de l'anglais. On peut avancer deux explications pour cela : (i) comme nous venons de le voir, il n'y a pas de correspondance totale entre l'usage anglais et franco-ontarien (cf. exemple (9a)); et (ii) comme nous l'avons signalé précédemment, il existe en français standard familier une tendance à utiliser les prépositions (y compris pour avec d'autres verbes que payer) comme adverbe.

En conclusion de cette section on peut mentionner que les emplois non standard de payer + pour ont sans doute une origine complexe. Ainsi on peut supposer que la surgénéralisation analogique des règles standard régissant les emplois de payer + pour est principalement à l'origine des constructions non standard, l'interférence de l'anglais n'ayant qu'un rôle de renforcement. On peut également avancer l'explication tout aussi plausible que les règles d'emploi de pay + for en anglais ont joué un rôle de premier plan dans l'origine des emplois standard de payer + pour alors que la surgénéralisation analogique n'a joué qu'un rôle de renforcement.

5.2 Examinons maintenant l'usage temporel de la préposition pour avec un verbe au passé.

Tableau (2) : Usage des prépositions de durée avec un verbe au passé en français parlé.

Localité	N	pour	pendant/ durant
Rayside-Azilda	14	100% 14	-- 0
Sudbury	12	92% 11	8% 1
Welland	15	73% 11	27% 4
Québec	11	-- 0	100% 11

On peut noter tout d'abord que contrairement aux élèves franco-ontariens, les élèves québécois montrent une préférence nette pour l'usage de pendant/durant. A ce sujet le test du χ^2 nous indique que l'écart trouvé entre Québec et chacune des localités franco-ontariennes est significatif. En ce qui concerne les différences constatées entre les groupes franco-ontariens, seul l'écart entre Rayside-Azilda et Welland est significatif. Il est possible que la prépondérance des élèves de parents ouvriers dans l'échantillon de Rayside-Azilda ait un rapport avec l'absence totale de pendant/durant dans le français de ces élèves.

La différence constatée entre l'usage des élèves québécois et celui des élèves franco-ontariens nous incite à chercher à savoir si l'emploi temporel de for en anglais a pu avoir une influence sur l'emploi de pour temporel en franco-ontarien. Mais, comme dans le cas de payer + pour, la surgénéralisation de certaines des règles de l'usage standard est également possible.

Considérons d'abord l'hypothèse de la surgénéralisation de l'usage de pour temporel. En français standard (cf. Section 3), on emploie pour dans un sens duratif seulement dans un contexte futur (cf. série d'exemples (5)), et nous le rappelons, uniquement avec des expressions de temps quantifiées (cf. séries d'exemples (7)). Dans un contexte futur les élèves des trois localités ontariennes utilisent dans presque tous les cas[16] la préposition pour conformément aux règles de l'usage standard indiqué plus haut : exemples : On va aller au camp pour ces trois semaines, S; Je m'en va à Ségovie pour six semaines, W; On va rester pour toute la vie, R. Il est possible que l'occurrence de pour dans un contexte passé provienne de l'extension de l'usage de pour à un contexte futur. Autrement dit, on peut supposer que les élèves tendent à ignorer la règle qui restreint l'utilisation temporelle de pour à un contexte futur.[17] Cette extension s'est peut-être faite en partie par analogie avec l'usage de pendant/durant qui, en français standard (cf. Section 3), est possible dans un contexte futur comme non futur.

On notera les emplois de la préposition for en anglais (sens duratif) au présent (10a), au futur (10b) et au passé (10c,d) :

(10) a. She wants to study economics for a year.
Elle veut étudier l'économie pour un an.

b. We'll work together for two months.
Nous allons travailler ensemble pour deux mois.

c. Last year, I was exercising for three hours each day.
L'année passée, je faisais des exercices (pendant) trois heures chaque jour.
* L'année passée, je faisais des exercices pour trois heures chaque jour.

d. They lived in North Bay for six years.
Ils ont demeuré à North Bay pendant six ans.
* Ils ont demeuré à North Bay pour six ans.

On voit qu'il y a une correspondance assez systématique entre l'usage temporel de for et de pour dans un contexte futur.[18] Avec un verbe au passé, on peut toujours utiliser for dans un sens duratif, et non pour (10c,d). Donc on peut supposer que sous l'influence de l'anglais les élèves franco-ontariens ont étendu l'usage duratif de pour à un contexte passé.

En conclusion il nous semble que soit la surgénéralisation, soit l'interférence, ou une combinaison de ces deux facteurs pourrait être à l'origine de l'emploi non standard de pour temporel.

5.3 Passons maintenant à la comparaison du français écrit des jeunes Franco-ontariens avec leur français parlé. Notons d'abord que c'est seulement dans le parler des élèves de Welland et Sudbury que nous avons trouvé des cas de l'emploi non standard de pour sans quantification de la durée de temps (cf. Section 3, série d'exemples (7) pour l'emploi standard). Il s'agit des deux phrases, mon frère, il vivait pour l'année là, W; et pour l'été on a été occupé, S. Nous avons vu plus haut (cf. Note 16) qu'en français parlé, certains élèves franco-ontariens utilisent parfois aussi pour avec une expression de temps non quantifiée dans un contexte futur. Un tel usage indique peut-être que certains élèves ignorent la règle qui restreint l'utilisation de pour duratif aux expressions de temps quantifiées. Ceci veut peut-être dire que nous avons affaire à un phénomène de simplification à ses débuts.

Seul le corpus de Rayside-Azilda a fourni un nombre assez suffisant de pour et pendant/durant pour permettre une comparaison de l'usage parlé et écrit.

Tableau (3) : Usage des prépositions de durée avec un verbe au passé en fonction des registres parlé et écrit.

Mode	N	pour	pendant/durant
Parlé	14	100% 14	-- 0
Ecrit	18	50% 9	50% 9

Le test du χ^2 nous montre qu'il y a une différence significative entre l'usage parlé et l'usage écrit des élèves de Rayside-Azilda. Il semblerait donc que ces élèves aient tendance à utiliser dans leur parler la variante non standard. Par contre, dans l'écrit on note que cette tendance est moins forte et que les élèves emploient la variante standard aussi souvent que pour. On peut donc supposer que les élèves ont été, dans une certaine mesure, sensibles à la valeur socio-stylistique de l'aternance pour~durant/pendant.

6. Conclusion.

Une fois de plus (cf. Mougeon & Carroll, 1976a,b) on s'aperçoit que dans une situation de contact linguistique, il est aussi plausible d'attribuer les structures non standard à l'influence de l'interférence qu'à la surgénéralisation intrasystémique. L'importance du rôle joué par ces deux facteurs dans l'acquisition linguistique est souvent difficile à établir avec précision (cf. par exemple, Dulay & Burt, 1974; Selinker, Swain, & Dumas, 1975). On peut citer Tarone, Cohen, & Dumas (1976) à ce sujet :

> In reality, it may not be possible to firmly establish whether a learner is utilizing the communication strategy of transfer (from the native language) or of overgeneralization in producing an interlanguage form. He may, in fact, be utilizing some combination of both (p. 80).

A ce sujet, Mougeon et Carroll (1976b) et Mougeon, Bélanger, Canale et Ituen (1976) ont montré qu'il est possible d'établir une gradation entre les différents types de structures non standard avec pour et sur, en fonction du rôle plus ou moins important que la surgénéralisation ou l'interférence a pu jouer dans l'origine de ces structures. Ainsi, les auteurs ont identifié : (1) des structures qui semblent nettement attribuables à l'influence de l'anglais, exemples : courir pour sa vie ("run for one's life"); regarder pour quelque chose (dans le sens de chercher, cf. "look for" en anglais); sur la radio ("on the radio"); sur la télévision ("on television"); sur le train ("on the train"); (2) des structures intermédiaires qu'on peut attribuer à l'influence combinée des deux facteurs mentionnés plus haut, exemples : chercher pour quelque chose utilisé à la place de chercher quelque chose; sur le chemin utilisé à la place de en chemin; (3) des structures qui semblent avoir peu ou pas de rapport avec l'influence de l'anglais et qui peuvent s'expliquer par l'extension analogique de patrons structuraux propres au français : sur la rue utilisé à la place de dans la rue; avoir été/aller + pour + infinitif utilisé à la place de avoir été/aller + infinitif, exemple : ils ont été pour prendre le train; aller/rester sur quelqu'un dans le sens de aller/rester chez quelqu'un. Pour ce qui est de la présente étude nous avons vu que les structures non standard avec pour ont une origine difficile à établir. Il serait donc possible sinon plausible de les classer dans la catégorie des cas intermédiaires mentionnée plus haut. En vue des difficultés que nous avons éprouvées à plusieurs reprises à établir de façon catégorique l'origine des structures non standard des élèves bilingues, nous suggérons que les études à venir de l'acquisition d'une langue seconde prêtent une plus grande attention à la réalité et aux détails des faits linguistiques. Une telle optique entrainera peut-être un raffinement de la théorie de l'acquisition linguistique.

Comme on l'a déjà noté (cf. par exemple Taylor, 1975), l'interférence et la surgénéralisation ont ceci de commun, qu'elles sont toutes les deux des processus de simplification. L'interférence est un processus de simplification intersystémique et la surgénéralisation un processus de simplification intrasystémique. Les résultats de cette étude nous suggèrent que dans une situation de contact de langue, l'interférence syntaxique affecte d'abord les structures du système "natif" qui étaient déjà, de par leur complexité, faible fréquence, etc., destinées à la simplification. L'interaction de l'interférence et de

la surgénéralisation aurait donc, comme résultat, l'accélération de la simplification de certaines structures linguistiques. Il est aussi probable que la présence de structures équivalentes dans la langue de contact ait une influence sur la nature du processus de simplification. En l'occurence la présence des structures connexes avec <u>for</u> explique peut-être pourquoi la simplification s'est faite par la surgénéralisation de <u>pour</u> et non pas l'extension de <u>pendant/durant</u> ou de la préposition ∅ (cf. note 9), qui sont des alternatives plausibles.

Finalement, les résultats de la présente étude correspondent à ceux des études précédentes que nous avons consacrées à l'acquisition des prépositions françaises par les jeunes Franco-ontariens (Mougeon et Carroll,1976b; Mougeon Bélanger & Canale, 1976; Mougeon, Bélanger, Canale & Ituen, 1976). En effet toutes ces études indiquent que les élèves éprouvent des difficultés à acquérir les règles de l'usage standard des prépositions. On peut noter que d'autres chercheurs ont trouvé des résultats similaires concernant l'acquisition des prépositions en anglais langue seconde (Oller & Inal, 1971; Stubbs & Tucker, 1974; Scott & Tucker, 1974; Mougeon & Hébrard, 1975). De tels résultats s'expliquent si on considère la complexité des systèmes prépositionnels. En effet, ces derniers sont composés d'un nombre fini - mais relativement élevé - d'éléments qui, lorsqu'ils rentrent en combinaison avec les verbes et les substantifs, acquièrent une multitude de sens différents et par conséquent donnent lieu à des règles d'emploi très peu généralisables. On comprend ainsi peut-être pourquoi les prépositions françaises sont particulièrement affectées par la surgénéralisation ou par le transfert interlinguistique.

NOTES

* Cette étude a été réalisée en grande partie grâce à des fonds de recherches alloués par le Ministère de l'Education ontarien dans le cadre de son programme Grants-in-Aid of Educational Research. Nous tenons à remercier C. Chaudron, M-N. Maillard, F. Mougeon et P. Tracy pour leurs commentaires critiques qui nous ont permis d'améliorer cette étude.

(1) Dans Mougeon & Carroll (1976b) le terme "français standard" réfère à l'usage accepté par Grévisse (1969) et les dictionnaires Robert et Larousse. Dans la présente étude nous employons ce terme dans le même sens.

(2) L'astérisque (*) devant une phrase indique dans cette étude que cette phrase ne fait pas partie de l'usage standard (cf. Note 1). Les lettres à la fin de certains des exemples indiquent la localité d'où vient l'élève qui a prononcé ou écrit cet énoncé (R - le canton de Rayside-Azilda; W- Welland; S - Sudbury; et O - la ville de Québec). Les exemples qui ne sont pas suivis de lettre ont été inventés par les auteurs à des fins d'illustration.

(3) En général cette entité abstraite devrait dénoter une action ou un type de comportement. Donc, on ne dirait pas * je vais te payer pour la philosophie, * il m'a payé pour la science, etc.

(4) Cet usage de pour correspond à un usage général qui n'est pas restreint au verbe payer (exemples: j'y suis allé pour elle, je surveille les enfants pour toi, etc.)

(5) On notera que certains locuteurs de langue maternelle française tolèrent l'emploi de pour avec payer devant un substantif concret lorsque plusieurs paiements sont effectués par des individus différents ou par le même individu (exemple: je paie pour la pizza mais tu paies pour la boisson).

(6) Un élève inscrit dans un programme de quatre ans arrête ses études secondaires en douzième année. Un élève inscrit dans un programme de cinq ans pousse ses études jusqu'en treizième année. La différence entre les deux programmes a trait au niveau de difficulté des cours. Les cours du programme de cinq ans sont plus avancés que les cours du programme de quatre ans.

(7) Une partie de ces entrevues a été réalisée par l'équipe de recherche de Rebecca Ullmann (Centre des langues modernes, O.I.S.E.).

(8) Il s'agit du film muet "Two Men and a Wardrobe".

(9) Il nous faut signaler que des expressions duratives sans préposition (exemple : j'ai resté à Chelmsford trois ans, ça fait deux ans qu'on a resté là, etc.) étaient très fréquentes dans tous les corpus. En vue de la difficulté (faute de temps) de retrouver chaque exemple de ce type dans les corpus, nous avons décidé de ne présenter ici qu'une comparaison de la fréquence de l'emploi non standard de pour temporel par rapport à la fréquence de l'usage standard de pendant et durant.

(10) Le manque d'exemples est sans doute dû au fait qu'il y a peu d'élèves dans l'échantillon et que les sujets de discussion ne touchaient pas à l'achat ou au versement d'argent.

(11) Dans toute notre étude la formule du χ^2 a été calculée sur la base des données brutes. Nous avons choisi $p \leqslant .05$ comme seuil de signification.

(12) Nous ne cherchons pas ici à savoir s'il s'agit d'une règle de syntaxe, de sémantique, ou de lexique. De même nous n'essayons pas de formuler cette règle. Il est évident que la fonction et la forme d'une règle peuvent varier selon la théorie de grammaire qu'on propose. Nous n'avons pas l'intention d'aborder ces questions théoriques dans une étude descriptive comme celle-ci.

(13) Pour ce qui est des exceptions, voir note (3).

(14) Au sujet de l'acquisition linguistique on peut citer Richards (1974) :

> Closely related to the generalization of deviant structures is failure to observe the restrictions of existing structures, that is, the application of rules to contexts where they do not apply .... Some rule restriction errors may be accounted for in terms of analogy; other instances may result from the rote learning of rules. Analogy seems to be a major factor in the misuse of prepositions [with verbs]. (pp. 175-176)

Les ouvrages de linguistique historique ne manquent pas d'exemples de surgénéralisation du contexte sémantique d'une règle d'usage. On peut signaler qu'en ancien français (AF) la préposition de était, entre autres, employée pour marquer un génitif. En ancien français un substantif qui dénote une personne n'est pas précédé de la préposition de lorsqu'il s'emploie au génitif de possession ou d'appartenance; par exemple, Gefried d'Anjou, le rei gunfanuner (Chanson de Roland, VIII, v.106) qui est devenu Gefried d'Anjou, le gonfalonier du roi en français moderne (FM), et les noveles de la roi court (Tristant, AF) > les nouvelles de la cour du roi (FM). Le lecteur trouvera plus de détails dans Cohen (1967 : 112, 145). Il se peut de même que la surgénéralisation de l'emploi de pour avec payer montre aussi l'existence d'une tendance à employer des prépositions après le verbe pour éclaircir la relation entre le verbe et le complément. Ce développement remonte au proto-indo-européen (cf. Meillet 1937 : 345-349). Notons que l'emploi en anglais de la préposition for avec le verbe pay semble refléter cette même tendance; on peut trouver en anglais moderne les variantes pay the bill et pay for the bill.

(15) En anglais, comme en français, un substantif abstraite qui suit pay + for doit généralement dénoter une action ou un type de complément. Donc on ne dit pas * I paid for science, * I paid him for astronomy, etc.

(16) Dans un contexte futur les élèves des trois localités ontariennes utilisent pour avec des expressions de temps quantifiées dans 80% des cas et avec des expressions de temps non quantifiées dans 20% des cas. Voici un exemple de pour utilisé avec une expression de temps non quantifiée : j'm'en aller travailler juste pour l'été.

(17) Ici encore nous nous abstiendrons de donner une formulation précise de cette règle (cf. note (11)).

(18) Notons qu'avec un verbe au présent fréquentatif, l'emploi temporel de for est toujours standard (iia) tandis que l'emploi temporel de pour ne l'est pas (iib,c).

(ii) a. He studies for three hours each day.
b. Il étudie (pendant) trois heures chaque jour.
c. * Il étudie pour trois heures chaque jour.

L'exemple (iic) est non standard car pour est utilisé dans un contexte non futur.

REFERENCES

Cohen, M., 1967. Histoire d'une langue : le français. 3ème édition. Paris : Editions sociales.

Dulay, H.C. & Burt, M.K., 1974. You can't learn without goofing. Dans J.C. Richards, éditeur. pp. 95-123.

Grévisse, M., 1969. Le bon usage. Gembloux, Belgique : Duculot.

Lamérand, R. & Ross, Y., 1974. Projet F1A2 : rapport intérimaire. Polycopié, Section franco-ontarienne, O.I.S.E.

Meillet, A., 1937. Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes. 8ème édition. Paris : Hachette.

Mougeon, R., 1976. Compte-rendu périodique des enquêtes sociolinguistiques auprès des minorités francophones de Welland et Sudbury. Publication informelle de la Section franco-ontarienne, O.I.S.E.

Mougeon, R., Bélanger, M., Canale, M., & Ituen, S., 1976. L'usage de la préposition SUR dans le français d'un groupe d'élèves franco-ontariens bilingues. Polycopié, Section franco-ontarienne, O.I.S.E.

Mougeon, R., Bélanger, M. & Canale, M., 1976. Analyse détaillée de travaux écrits d'un échantillon d'élèves franco-ontariens de 12ème et 13ème années. Rapport préparé pour "Interface Study" (la transition entre les niveaux secondaire et post-secondaire), O.I.S.E.

Mougeon, R. & Carroll, S., 1976a. Certains problèmes linguistiques des jeunes Franco-ontariens (1ère partie). Working Papers on Bilingualism, 9 : 91-111.

Mougeon, R. & Carroll, S., 1976b. Certains problèmes linguistiques des jeunes Franco-ontariens (2ème partie). Working Papers on Bilingualism. 10 : 76-99.

Mougeon, R. & Hébrard P., 1975. L'acquisition et la maîtrise de l'anglais parlé par les jeunes bilingues de Sudbury. Publication informelle de la Section franco-ontarienne, O.I.S.E.

Oller, J.W., Jr. & Inal, N., 1971. A Cloze Test of English Prepositions. Tesol Quarterly, 5 : 315-326.

Richards, J.C., 1974. A non-contrastive approach to error analysis. Dans J.C. Richards, éditeur. pp. 172-188.

Richards, J.C., Editeur, 1974. Error Analysis : Perspectives on Second Language Acquisition. London : Longman Group Ltd.

Savard, H. & Mougeon, R., 1975. French retention among Franco-Ontarian school children. Polycopié, Section franco-ontarienne, O.I.S.E.

Selinker, L., 1974. Interlanguage. Dans J.C. Richards, éditeur, pp. 31-54.

Selinker, L., Swain, M.K. & Dumas, G., 1975. The interlanguage hypothesis extended to children. Language Learning 25 : 139-152.

Scott, M. & Tucker, G.R., 1974. Error analysis and English language strategies of Arab students. Language Learning 24.1 : 69-99.

Stubbs, J.B. & Tucker, G.R., 1974. The Cloze Test as a mesure of English proficiency. Modern Language Journal 58 : 239-241.

Tarone, E., Cohen, A.D. & Dumas, G., 1976. A closer look at some interlanguage terminology : a framework for communication strategies. Working Papers on Bilingualism 9 : 76-90.

Taylor, B., 1975. The use of overgeneralization and transfer learning strategies by elementary and intermediate students of E.S.L. Language Learning 25.1 : 73-108.